



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Fermetures de classes dans l'Hérault : une casse organisée de l'école publique

Question écrite n° 15017

### Texte de la question

Mme Nathalie Oziol appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la multiplication des fermetures de classes dans le département de l'Hérault, décidées dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2026. Dans de nombreuses communes, rurales comme urbaines, ces suppressions de postes et de classes suscitent une vive inquiétude des équipes éducatives, des organisations syndicales et des parents d'élèves. Les organisations syndicales telles que Sud Éducation, la CGT Éduc'action ou encore le SNES-FSU alertent depuis plusieurs mois sur une dégradation continue des conditions d'enseignement, conséquence directe de politiques budgétaires restrictives appliquées à l'éducation nationale. Elles dénoncent une logique de réduction des moyens qui conduit à des fermetures de classes et à une augmentation des effectifs par classe, rendant plus difficile l'accompagnement individualisé des élèves et aggravant les inégalités scolaires. Dans un contexte déjà marqué par une crise d'attractivité du métier d'enseignant, ces choix budgétaires contribuent à détruire le service public d'éducation. Comme le soulignent également les associations de parents d'élèves, notamment la FCPE, la rentrée 2026 s'inscrit dans une logique d'ajustement comptable qui ne répond pas aux besoins réels des élèves et des territoires, en particulier dans les quartiers ou les communes où la population est particulièrement précaire et fait face à de multiples problématiques sociales et économiques. De nombreux articles et des analyses syndicales convergent pour dénoncer une politique d'austérité appliquée à l'école publique, se traduisant par des suppressions de postes, des fermetures de classes et un sous-investissement chronique dans l'éducation, alors même que les besoins éducatifs augmentent. L'Hérault est particulièrement affecté par cette nouvelle vague d'austérité : la nouvelle carte scolaire, publiée le 7 avril 2026, acte la fermeture de 111 classes et l'ouverture de 60 autres, soit une perte nette de 51 classes. Émile Combes à Montpellier, Victor Hugo à Agde, ou encore Michelle et Arago à Sète, etc. La liste des établissements concernés par une fermeture est longue. Les enseignants des institutions concernées dénoncent unanimement des conditions d'éducation intenable. L'éducation nationale justifie ce choix par la baisse démographique actuelle : le département comptera 1 800 élèves de moins l'année prochaine. Les ouvertures de classe n'ont pourtant jamais compensé les hausses démographiques des années précédentes et ce léger déclin démographique à venir est l'occasion de réduire le nombre d'élèves par classe quand la plupart des classes en France sont surchargées. Cette situation est particulièrement préoccupante dans un département comme l'Hérault, où les disparités sociales sont importantes et où l'école publique joue un rôle essentiel de cohésion sociale et territoriale. Aussi, elle lui demande de renoncer aux fermetures de classes dans l'Hérault et d'expliquer comment le Gouvernement entend garantir le maintien et le renforcement d'un service public d'éducation de proximité, à la hauteur des besoins réels des élèves, parents et enseignants. Elle lui demande enfin s'il envisage un plan de recrutement et de financement pour l'école publique, afin de mettre fin à la logique actuelle de restrictions budgétaires dénoncée par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative ainsi que par le groupe La France insoumise à l'Assemblée nationale.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Nathalie Oziol](#)

**Circonscription :** Hérault (2<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15017

**Rubrique** : Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé** : [Éducation nationale](#)

**Ministère attributaire** : [Éducation nationale](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [12 mai 2026](#), page 4020